

PAS SUFFISANT

Les résultats sont cependant loin de ce qu'ils devraient être, de ce qu'ils seront lorsque chacun aura enfin compris son devoir, et l'ayant compris, s'appliquera à le remplir de son mieux.

À l'heure actuelle, à côté du nombre assez grand de ceux qui ne cherchent que l'occasion et le moyen d'éluider la loi, et de la multitude encore plus considérable de ceux qui se désintéressent absolument de la façon dont cette loi est observée, se dressent les citoyens trop peu nombreux, assez conscients de leur devoir social pour se préoccuper de la façon dont la prohibition est appliquée.

Ceux-ci constatent qu'elle ne l'est que partiellement parce que les autorités ont, de parti-pris, fermé les yeux.

Le fait n'est pas de nature à étonner les gens expérimentés, ni à décourager ceux qui savent que le mal ne se détruit pas, mais diminue seulement dans la mesure où on le combat.

Si nous avons bonne mémoire, nous terminions notre chronique de l'an dernier par les mots : Il faut continuer de vouloir.

IL FAUT CONTINUER DE VOULOIR

Il faut encore continuer de vouloir, tout est là.

Il le faut d'autant plus que les adversaires n'ont pas désarmé et ne désarmeront jamais. Suivons-les à la piste sans nous laisser décourager par les succès, très souvent plus apparents que réels, de leurs fraudes. Le procès de l'alcool est fait ; les tenants du malfaisant liquide l'ont perdu à toutes les instances ; ils ne peuvent plus être que des criminels, s'ils continuent leurs anciens errements ; et des criminels ne peuvent rester ni libres, ni maîtres dans une société.

DEUX AUTRES PLAIDEURS

Il reste deux autres plaideurs dont l'appel n'a pas encore été rejeté. Ce sont la bière et le vin, qui se partagent toujours les sympathies de quelques-uns qui croient à leur innocuité.

Mais ces six mois de prohibition ont gravement compromis leur cause, du moins celle de la bière, car le vin n'a guère été mis à l'épreuve, et c'est peut-être la liqueur à propos de laquelle la loi a été le mieux observée.

Depuis le premier mai presque tous les méfaits imputables à l'alcool sont dûs à la bière. C'est elle qui encombre tous les comptoirs ; c'est elle qui s'est glissée en maints établissements où elle était inconnue auparavant.